

Conseils pour la rédaction égalitaire des textes syndicaux

Dans les textes de notre dernier congrès, nous avons écrit à ce sujet : « **un groupe de travail fera des propositions au CDFN** ». Après avoir évoqué ce travail en BDFN, le secteur Femmes présente aujourd'hui (21 mai 2014) ses propositions au CDFN, propositions qui ont été mises en œuvre pour la féminisation des textes issus de ce congrès de Poitiers. Nous avons d'ailleurs eu des retours sur la féminisation de ces textes : des craintes ont été dissipées chez certaine-es de nos militant-es, qui ont trouvé que ce n'était finalement « pas si lourd ». Qui a dit que le féminisme était lourd ?

A nous toutes et tous de prendre toute notre place dans l'évolution nécessaire de la langue. C'est important pour les personnels que nous représentons, et également pour les jeunes que nous formons.

* * *

Quels textes ?

Tous nos textes sont concernés : publications fédérales et presse de nos syndicats, communiqués de presse, tracts... ainsi que nos interventions orales. Aujourd'hui, dans la FSU, on entend fréquemment « bonjour à toutes et tous », cela semble devenu naturel. On peut, on doit continuer à évoluer dans ce sens.

Quelques principes : nous préconisons une certaine souplesse, une imprégnation progressive, mais il faut démarrer !

Premier principe : il est nettement préférable d'avoir cette préoccupation **dès la rédaction initiale** plutôt que d'effectuer un replâtrage après coup.

Plusieurs **procédés** pour nommer des groupes incluant hommes et femmes :

- quand **le nom ne change pas à l'oral** entre le masculin et le féminin. Exemple : salarié et salariée. A l'écrit, plusieurs choix sont possibles :

salarié(e)s → là, on met le féminin entre parenthèse, sur un plan symbolique c'est assez mal venu...

salariéEs → pas génial au niveau graphique, parasite la lecture (rupture)

salarié-e-s → forme assez usuelle (ou : salarié.e.s)

salarié-es → **choix du secteur femmes de la FSU** ; allège un peu la forme précédente (même si moins rigoureuse sur le plan grammatical peut-être)

Aucun de ces procédés n'est officiellement préconisé, on est plutôt sur le niveau de choix militants.

- quand **le nom change à l'oral**, selon les cas on peut reprendre le procédé décrit précédemment (les militant-es) ou choisir d'écrire les deux formes en toutes lettres : actrices et acteurs (sans doute préférable à acteur-trices).

En cas d'accent grave, on peut préférer étranger-es à étranger-ères, même si c'est moins rigoureux.

A l'oral, il faut décliner le doublon quand les deux formes n'ont pas la même prononciation. On dira par exemple les électrices et les électeurs. Ou on pourra employer un mot collectif, comme l'électorat.

Formateurs et formatrices = équipes de formation

On peut soit nommer le féminin ET le masculin, soit effacer le genre.

Au Moyen-Age, on ne se contentait pas de la forme masculine, on précisait « ceux et celles », « tous et toutes », on utilisait des expressions telles que : « créatures humaines », « la personne qui... », « quiconque, femme ou homme », « il ou elle doit savoir que... ».

En cas de doute sur le féminin d'un nom (profession, fonction...), il existe un guide officiel d'aide à la féminisation qui date de 1999, intitulé « *Femme, j'écris ton nom* » :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994001174/0000.pdf>

NB : Y figure notamment le féminin *agente*, encore peu usité (et donc à promouvoir !)

Accords des **adjectifs** qualificatifs épithètes : on peut les féminiser aussi... ou pas ! C'est un choix à effectuer, nous le faisons peu. Mais il y a aussi d'autres façons, comme la remise au goût du jour de la règle de proximité pour l'accord de l'adjectif, qui faisait écrire à Racine au XVIIe siècle : « Ces trois jours et ces trois nuits entières » (Athalie, I, 2).

Cas particulier de TOUT : on peut écrire tou-tes pour l'adjectif indéfini, et toutes et tous quand il s'agit des pronoms → tou-tes les élèves ; au service de toutes et tous.

Penser aux autres formes : l'ensemble des élèves, chaque élève...

celles et ceux, toutes et tous, chacun-e, quiconque, qui, on, chaque, les personnes, celle ou celui...

ATTENTION ! Certaines formules présentent toutefois des nuances de sens ! Ainsi la FSU, dans l'éducation, revendique la réussite de toutes et tous, et non pas de chaque élève !

Quand c'est possible, utiliser des mots **collectifs** (la population, les personnels, l'électorat, la direction, le secrétariat, le corps enseignant...) ou des mots **épiciens** (féminin et masculin sont identiques → élève, fonctionnaire, spécialiste, responsable, apte à, chaque...).

Exemples → les personnes, la présidence, la direction, le corps enseignant, les membres de la délégation, la clientèle, l'électorat, le lectorat, le service informatique, l'équipe administrative, le personnel d'entretien, le secrétariat, le siège, le comité de suivi, le personnel technique et d'encadrement, les contribuables, les journalistes scientifiques...

Droits de l'Homme → droits humains

remplacer « fraternellement » par « solidairement »

Le « vrai » neutre existe peu dans notre langue.

On peut aussi aller plus loin, et inventer des formes neutres novatrices (faire preuve de créativité !)

Cohérence du texte / lisibilité : on peut choisir la rigueur et donc la féminisation systématique, ou faire le choix d'une féminisation plus « light ».

Mais ne pas rester au « niveau zéro » !

Il est important de toute façon de veiller à rendre les femmes « visibles », notamment quand on veut insister sur leur situation (accès aux métiers et fonctions, particularités, majorité et représentativité...)

→ enseignant-es, chômeuses et chômeurs...

Pour avoir un aperçu, on peut se référer aux textes du congrès de Poitiers, qui ont été publiés dans cet esprit.

Pour creuser un peu :

quelques consignes du Québec (2006) → <http://osez-dare.ainc-inac.gc.ca/tr/guide-fra.asp>